REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 15 FEVRIER 2016

Charente Libre

Michel Gourinchas quitte les rangs du Parti socialiste

■ Membre du PS depuis vingt ans, le maire de Cognac a annoncé hier qu'il ne renouvelle pas son adhésion

■ Tant que le parti continuera à soutenir une politique gouvernementale qu'il dénonce.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Comme lors de l'inauguration du parcours de santé à Crouin, Michel Gourinchas jouait les équilibristes au PS. Position qu'il refuse désormais de tenir. Il affiche sa «colère et son désarroi» face au soutien du PS envers la politique du gouvernement. Photo archives J. K.

Trop de divergences. De désaccords profonds même. Alors qu'il ruminait son mécontentement envers la politique gouvernementale depuis le dernier congrès du Parti socialiste en juin dernier, à Poitiers, Michel Gourinchas a décidé de passer à l'acte. Via un communiqué sur sa page Facebook hier, intitulé «Socialiste en colère», le maire de Cognac a fait part de sa décision de ne pas reprendre sa carte au PS dont il était adhérent depuis vingt ans. «*Une pause, pas une rupture*, précise-t-il, *en espérant que le parti redevienne de gauche*», ce dont il doute néanmoins.

On vous savait critique à l'égard de votre parti, de là à le quitter. Pourquoi cette décision ?

Michel Gourinchas. J'avais déjà annoncé mon intention à mes camarades depuis le congrès de Poitiers où le soutien des militants à la politique gouvernementale avait été massif avec 70% des voix. Une politique résolument libérale quand moi je souhaitais la voir prendre une impulsion plus sociale. Je me suis décidé à franchir le pas aujourd'hui au regard des dernières mesures prises par le gouvernement, contraires à mes valeurs. Il arrive un moment où ce n'est plus possible, où il faut dire stop, je le dis.

Vous parlez de la prolongation de l'état d'urgence, de la déchéance de la nationalité ?

Oui. Autant la poursuite de l'état d'urgence, pour peu qu'elle ne soit que temporaire, ne me pose pas de problème, autant je suis opposé à inscrire la déchéance de nationalité dans la Constitution. Ça n'apporte rien à la sécurité des Français et n'a qu'un but: satisfaire l'électorat le plus à droite ce que je ne peux accepter. Ajouté au code du travail que le tandem Valls-Macron veut détricoter au profit du patronat, ses prises de positions en faveur du Medef et le reste, c'est trop. Je ne cautionne pas ce virage libéral validé par un parti qui veut en plus changer de nom, preuve qu'il y a un vrai problème. Il y a d'autres partis pour mener cette politique, l'UDI, le MoDem, mais pas le PS. Socialiste ça a du sens quand même.

Lequel ?

Veiller à l'équilibre entre social et économie, à la justice sociale, à mettre le collectif avant l'individualisme. Aujourd'hui c'est tout le contraire et le déséquilibre est de plus en plus insupportable pour les citoyens. Je ne supporte plus la manière dont ce gouvernement et le PS conçoivent la société.

> Il arrive un moment où ce n'est plus possible, où il faut dire stop, je le dis.

Ce discours va faire sourire vos ex-amis du Parti de gauche local qui vous accusent de nourrir ce même déséquilibre à la tête de la Ville ? (Lire CL du 10 février)

Ils estiment avoir raison en tout, mais seuls, c'est leur problème. La mégalomanie de Mélenchon et le fanatisme d'un grand nombre de ses affidés ont fait échouer toute recomposition à gauche qui aurait pu pousser dans le sens d'un équilibre entre social et économie, alors leurs leçons...

En revanche, votre décision tombe mal pour la section du PS local qui a annoncé repartir de l'avant ce week-end ? (Lire ci-contre)

Je reste à ses côtés pour l'aider; l'accompagner, la soutenir, il n'y a aucun problème là-dessus, elle peut compter sur moi.

Vous êtes toujours socialiste ?

Je ne reprends pas ma carte, mais c'est une pause je l'espère. Je suis et je reste toujours socialiste. J'attends un changement de cap du gouvernement et que mon parti retrouve ses vraies valeurs pour y revenir. Même si j'y crois peu je l'avoue. En tout cas, je ne peux plus attendre aujourd'hui sans rien dire alors qu'on va dans le mur avec cette politique en 2017. Et avoir à choisir entre le moins pire le soir de la présidentielle, Sarko ou Le Pen surtout.

Et si Hollande est candidat et présent au second tour ?

Je voterai pour lui évidemment, c'est le plus proche de mes idées quand même.

Vous remettrez une pièce quoi, malgré tout, malgré cette politique que vous dénoncez, c'est pour le moins paradoxal ?

J'espère que les lignes vont bouger d'ici là, ce que des primaires à gauche vont pouvoir apporter aussi et j'espère bien qu'il y en aura. On peut faire en sorte qu'il y ait une autre politique possible et elle existe, une vraie, de gauche.

PS local

Site, débats, la section cherche, elle, à se relancer

Marianne Reynaud-Jeandidier, la responsable du PS cognaçais se serait bien passée d'une telle annonce. Qui plus est alors que la section, qui sommeillait, a dévoilé samedi de nouveaux outils censés la relancer. À savoir la création d'un site internet qui reprend la charte graphique du parti, et l'ouverture d'un cycle de débats dont le premier, sur la laïcité, se tient ce mercredi, aux Récollets à Cognac (20h). *«Je regrette cette décision d'autant qu'avec Michel, on est en accord sur nos désaccords avec la politique menée à l'échelon national. Partir à ce moment, ce n'était pas la meilleure chose à faire. J'estime que c'est mieux d'être à l'intérieur si on veut faire bouger les choses. Et c'est toujours plus facile aussi quand on ne souhaite pas se représenter,* tacle-t-elle gentiment. *Je comprends et je respecte néanmoins ce choix qui ne va pas nous empêcher d'œuvrer pour porter cette nouvelle dynamique socialiste que l'on veut insuffler à Cognac».*

Marianne Reynaud-Jeandidier, responsable du PS cognaçais.

■ SAINT-SULPICE

Les élus planchent sur l'intercommunalité

Jeudi, le conseil municipal a débuté par une présentation du schéma de mutualisation des services par Dominique Ségalen et Étienne Godier de GrandCognac dont certains services sont déjà en place. Les services communs: conseil juridique, marchés publics, recherche de financement et droit des sols fonctionnent depuis un an. Le conseil émet un avis favorable à une adhésion des trois derniers services cités. D'autres services seront créés en 2016: entretien des terrains de sport et l'expertise et la coordination en matière d'hygiène et sécurité, auxquels la commune adhère. Dominique Ségalen fait également le point sur le plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (Plui-H) présenté par Bérangère Rousseau, chargée de mission, qui a présenté la gouvernance du Plui-H, le comité de pilotage et la mise en œuvre avec des groupes de travail thématiques et territorialisés. Il fait également un point sur la recomposition intercommunale à quatre ou cinq communautés de communes.

Travaux. Le conseil adopte la construction d'un pylône pour recevoir l'antenne d'un opérateur de téléphonie mobile avec lequel sera signée une convention.

Personnel. Suite à sa demande, Martine Chauvet passe d'un poste à 32 heures à 16 heures à compter du 1er mars. Sophie Bonnefond passe à 28 heures à compter du 1er mars, puis sur un temps complet à compter du 1er avril.

Location de la salle Jean-Dubourg. De nouveaux tarifs seront applicables pour cette salle avec un forfait de 70 euros pour la période hivernale et de 50 euros l'été pour les habitants de la commune et de 140 euros et 100 euros pour les habitants hors commune.

Divers. La commune adhère au syndicat départemental pour l'informatique et les technologies de communications (SDITEC). Afin de préserver les chemins ruraux, une expertise sera effectuée par le référent du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDPIR) avant leur inscription à ce plan assorti d'une convention d'entretien.

GrandCognac vient parler mutualisation des services

L'ordre du jour du conseil municipal réuni jeudi soir, n'a fait que succéder à la longue intervention de Dominique Segalen, le directeur général des services de GrandCognac, sur le schéma 2016 de mutualisation des services. Sa tournée des popotes sur les 14 communes du territoire précède celle de Grande-Champagne *«où je me sens maintenant un peu chez moi»* a déclaré le fonctionnaire.

Commandes groupées de peinture et de carburant: la question figurant au menu du jour concocté par Hélène Tournadre, maire, et son équipe, avait justement été abordée par Dominique Segalen dont les services s'emploieront cette année à constituer des lots de fournitures de ce type, à destination des communes adhérentes.

Assurances pour les collectivités. Le centre de gestion de la fonction publique (CDG 16) doit mettre sur pied une étude comparative pour une mise en concurrence de services privés d'assurance. Est visée la couverture des risques statutaires des employés communaux, différents pour chacun. L'équipe municipale précédente avait confié ses charges d'assurances à Groupama. Le CDG 16 s'engage à examiner au plus juste le rapport qualité-prix des fournisseurs en la matière.

SDEG 16. Le syndicat départemental d'électricité et de gaz poursuit sa campagne de résorption des lampes à mercure. Le syndicat récupérant la TVA, les 617.09 € dus par la commune, sont passés en dépenses de fonctionnement. Le SDEG 16 annonce en outre, une nette augmentation de ses cotisations, soit 18 %, eu égard à un défaut de révision annuelle du syndicat depuis sept ans. À partir de l'an prochain, le processus interne sera réexaminé.

Dominique Segalen (à droite) et son équipe se sont invités à la table du conseil municipal. Photo CL

Voie de Bonbonnet. Cette voie empruntée par les camions des Établissements Ferrand, doit être sécurisée. Hélène Tournadre rappelle que *«ces travaux ne procurent aucun bénéfice pour les habitants de la commune. En conséquence, les impôts locaux n'augmenteront pas»*. La seconde tranche des travaux sera engagée en 2017. La maire espère donc une prise en charge des frais déjà encourus ainsi que ceux à venir par un tiers.

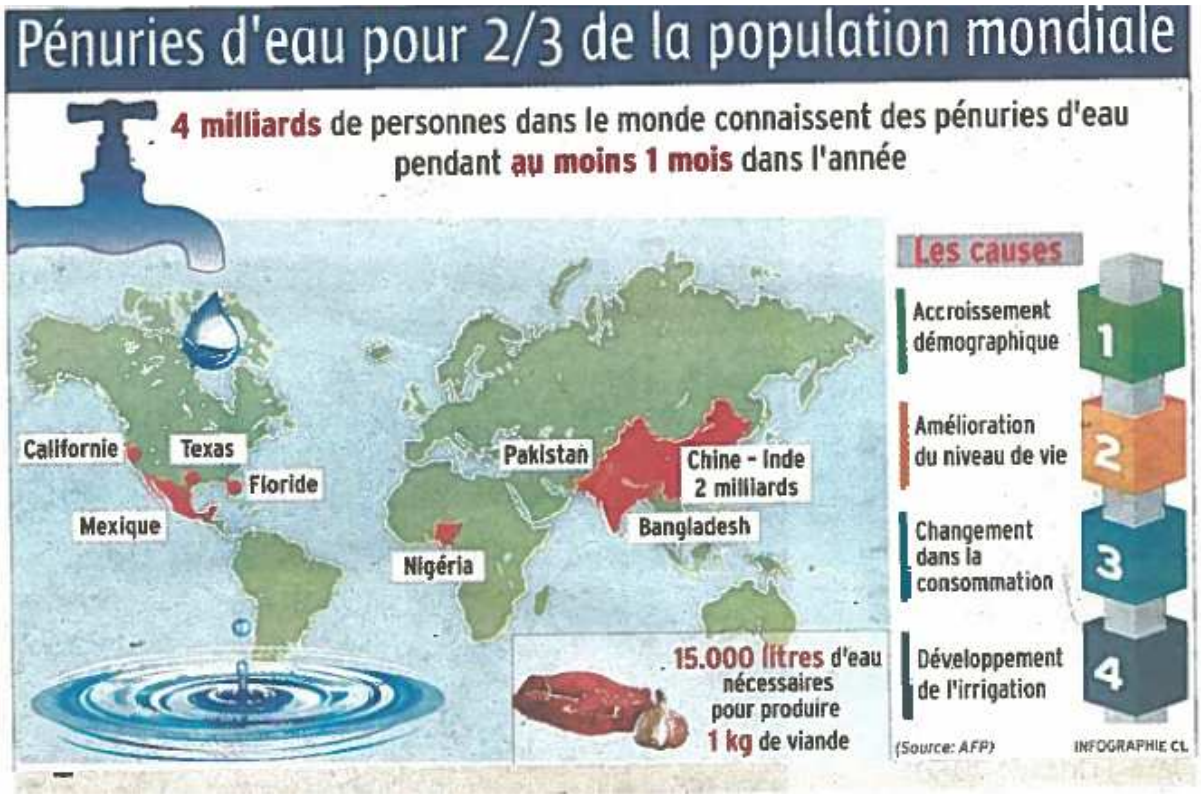

SUD OUEST

Avec l'état d'urgence, les fouilles de sacs et de bagages sont plus fréquentes dans les lieux publics. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE HUGUEN/AFP

Vers une prolongation de l'état d'urgence

PARLEMENT

Le vote devrait être massif, demain à l'Assemblée

Une semaine après le Sénat, qui l'a voté par 316 voix contre 28, les députés se prononceront demain sur le projet de loi prolongeant à nouveau, pour trois mois à compter du 26 février, l'état d'urgence.

Décidé au soir des attentats du 13 novembre ayant fait 130 morts à Paris et Saint-Denis, ce régime d'exception avait été prolongé une première fois de trois mois (au-delà des 12 jours initiaux), par un vote quasi unanime de l'Assemblée (551 voix pour, 6 contre) une semaine après.

En sortir, mais comment ?

Cette fois, les contre ou les abstentions devraient être un peu plus nombreux de la part de députés Front de gauche, écologistes et de quelques socialistes, mais l'approbation devrait l'emporter largement. En commission, les seuls à s'élever contre ont été, jeudi, deux députés écologistes, Noël Mamère et Isabelle Attard. « Nous n'acceptons pas ce principe fixé par le Premier ministre selon lequel la sécurité prime les libertés », a ainsi lancé le député de Gironde.

L'état d'urgence, ce « n'est pas le contraire de l'État de droit », a plaidé le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, pour qui « il ne nous est pas permis de considérer que le "péril imminent" qui a justifié la proclamation de l'état d'urgence a disparu ». Depuis le début de l'année, 40 personnes ont été interpellées pour leur implication présumée dans des filières, pour des menaces ou apologie du terrorisme, a fait valoir le locataire de la place Beauvau.

Devant les députés PS mardi, qu'il s'efforçait de convaincre de voter la révision constitutionnelle, dont un article vise à inscrire le régime de l'état d'urgence dans la loi fondamentale, le Premier ministre, Manuel Valls, a même évoqué une « menace terroriste sans doute encore plus importante qu'avant le 13 novembre ».

L'état d'urgence est davantage contesté hors de l'hémicycle, par une partie du monde du droit et par des associations, notamment la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui réclame la restauration d'un contrôle du juge judiciaire, et pas seulement administratif. La LDH, qui a échoué devant le Conseil d'État fin janvier, s'est tournée vers le Conseil constitutionnel, qui se prononcera vendredi sur les articles concernant les interdictions de réunion et les perquisitions. Et la question reste de savoir « comment on sort de l'état d'urgence ».

La mise en garde d'Urvoas

Avant d'être nommé garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, alors président de la Commission des lois et copilote du contrôle parlementaire de l'état d'urgence, avait estimé le 13 janvier que l'intérêt s'en estompait car « les principaux objectifs avaient été atteints ». Le dernier bilan du ministère recense 3 340 perquisitions administratives, 578 armes saisies, 344 gardes à vue et 285 assignations à résidence toujours en vigueur. Mais Jean-Jacques Urvoas avait observé que sortir de l'état d'urgence serait « un acte délicat à prendre » politiquement.

Avant d'évoquer une éventuelle sortie, le gouvernement veut faire adopter le projet de loi de réforme de la procédure pénale, qui prévoit notamment un contrôle administratif renforcé des personnes de retour du djihad, ou, après un contrôle d'identité, une possible rétention de quatre heures pour vérifier la situation d'un suspect.

Nos députés divisés sur la déchéance de nationalité

POLITIQUE L'Assemblée a adopté la semaine dernière le texte sur la déchéance de nationalité. Marie-Line Reynaud et Jérôme Lambert sont contre. David Comet a voté pour

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Mardi matin, les journaux parlaient plus de l'absence des députés que de leur vote. Car l'Assemblée nationale examinait la veille au soir l'article 1 de la réforme sur la protection de la nation : 136 députés sur 577 étaient présents pour valider l'inscription de l'état d'urgence dans la Constitution.

Parmi les votants, Marie-Line Reynaud. La députée de la 2e circonscription de la Charente a annulé sa permanence pour être présente : « Chaque élu fait ce qu'il veut. Mais là, on devient constituant et il me semblait nécessaire d'être là. » David Comet, lui, est arrivé après le vote, mais a participé aux débats pendant la nuit. Quant à Jérôme Lambert, il assure avoir « raté le vote à cinq minutes près » : « J'étais retenu par la crise des agriculteurs », se justifie-t-il. Mais c'est surtout l'article 2, sur la déchéance de nationalité, qui a vu la gauche se déchirer mercredi.

Marie-Line Reynaud

Jérôme Lambert. PHOTOS « SO »

David Comet

1 Marie-Line Reynaud vote contre

La socialiste Marie-Line Reynaud fait partie des 199 votes contre le projet de loi. « D'abord, on aurait pu faire autrement que d'inscrire la déchéance dans la Constitution. Ensuite, la mesure en elle-même heurte profondément mes convictions de femme de gauche et républicaine. J'aurais préféré une déchéance de citoyenneté. » L'élue jarnacaise s'est donc opposée à la ligne de son parti. « On a agité cet épouvantail d'une mesure contre les terroristes, mais la France des droits de l'homme se retrouve à créer des apatrides… »

2 Jérôme Lambert « très en colère »

Jérôme Lambert, lui, n'est plus affilié aux socialistes depuis 2014 et sa dissidence sur le mariage pour tous. Le député de la 3e circonscription a rejoint le groupe des radicaux, qui réunit le centre-gauche à l'Assemblée. « La première version du texte sur la déchéance de nationalité ne me plaisait pas car elle revenait à créer deux catégories de Français, ce qui va à l'encontre du principe de l'égalité entre citoyens prévu dans l'article 1 de la Constitution. » Plus largement, le petit-neveu de François Mitterrand doute du bien fondé de cette sanction : « Pas une seconde on peut penser que c'est dissuasif. On ne change pas la Constitution pour un aspect émotionnel dans des circonstances dramatiques. C'est de l'affichage politicien. » Jérôme Lambert confie être « très en colère contre le président et le gouvernement et sidéré de voir le Parti socialiste sombrer ainsi ».

3 David Comet défend le gouvernement

Comme 317 députés, David Comet a voté pour la révision de la Constitution. Pas vraiment étonnant quand on sait que le suppléant de Martine Pinville a pris sa place en juin dernier, au moment où la députée de la 1re circonscription entrait dans l'équipe Valls. « La déchéance de nationalité fait partie d'une série de mesures pour lutter contre le terrorisme. Ce n'est pas la seule disposition : il faut également plus de moyens, mais c'est une réponse à la mesure des menaces et des attentes des Français. » L'ancien conseiller général du canton d'Angoulême épouse parfaitement la ligne du Parti socialiste : « Je suis fier que la gauche fasse cette réforme, car d'autres auraient pu ne pas respecter les libertés publiques. Et je trouve détestables les mots durs contre le gouvernement de Manuel Valls. La France n'est pas devenue un État policier. »

Les députés charentais, tous de gauche, illustrent donc le clivage national chez les socialistes. Et Marie-Line Reynaud d'exprimer sa crainte pour la suite : « J'ai un peu peur que les députés qui ont voté contre aient quelques difficultés à avoir des crédits supplémentaires pour la réserve parlementaire. » Ces débats rugueux risquent donc de laisser des séquelles au sein du PS.

Quel avenir pour le texte ?

Le texte de révision constitutionnelle sera transmis au Sénat dans quatre semaines. Mais déjà, les locataires du Palais Bourbon ont dit qu'ils ne voteraient pas la même version. Une deuxième lecture sera donc nécessaire à l'Assemblée nationale.

« Quelques nuages s'amoncellent autour du texte, concède David Comet. Mais il sera adopté si les sénateurs ne font pas de politique politicienne et que chacun prend ses responsabilités. »

« Je ne crois pas que le texte arrive à son terme et je ne le souhaite pas, réplique Jérôme Lambert. Car s'il y a un accord, ce sera sur la version de la droite. » Certains imaginent que si la majorité de 3/5e des voix n'est pas garantie au Congrès (condition sine qua non pour une adoption), François Hollande pourrait proposer un référendum.

Le chantier de la LGV a généré 178 M€ en Charente. PH. T. ARNOULD

LGV, Oreco, des chantiers qui réussissent aux locaux

ÉCONOMIE Un cadre plus souple dans le privé permet d'irriguer le bassin de commandes

« On a toujours voulu faire travailler les entreprises locales. Nous, on investit pour la viticulture et la filière cognac, avec des acteurs locaux. » Directeur de l'Organisation économique du cognac (Oreco), Daniel de Saint-Ours souligne avec plaisir combien sa structure joue la carte du bassin d'emploi. Les sommes en jeu sont colossales. En dix ans, l'organisme qui gère près de 20 % du stock du cognac aura investi près de 100 millions d'euros dans la construction de chais sur son site de Merpins.

À l'exception des « sprinklers », un système anti-incendie, tout est confié à des entreprises charentaises. « Depuis 2008, on a créé un pôle d'entreprises, où ils se connaissent tous. Ça n'a pas de prix. Cela permet de réaliser un chai entier en six mois. Cela n'empêche pas de faire des appels d'offres, c'est sain. On choisit le mieux disant. Les entreprises jouent le jeu », apprécie Daniel de Saint-Ours.

Daniel de Saint-Ours travaille un pôle de PME locales.

PHOTO ARCHIVES PH. M.

Une affaire de confiance

D'autres commanditaires de la place partagent le même état d'esprit. « Moi, j'atteste que les entreprises locales sont très compétentes et peuvent assumer ce genre de chantier à plusieurs millions d'euros. Tout le privé de Cognac fait confiance aux entreprises locales », observe David Blondeau, un architecte de la place venu apporter son témoignage aux côtés des chefs d'entreprises déçus au sujet du centre aquatique.

Un exemple voisin illustre bien comment le secteur privé peut favoriser son ancrage, quand les marchés publics cherchent à maintenir une parfaite concurrence, sans privilège géographique. Pour le chantier de la ligne à grande vitesse (LGV), la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) a mis en place une organisation permettant d'accompagner les candidats charentais. Cela faisait même partie du contrat passé avec les opérateurs, Cosea (pour les travaux) et Lisea (pour la ligne), qui sont des intervenants privés.

178 M€ avec la LGV

« Une personne a été recrutée pour cela à la CCI d'Angoulême. Ça a très bien fonctionné. On a fait le "catalogue de la Redoute" des services possibles. Après, c'était aux entreprises de se bouger les fesses ! », rapporte Claude Maumont, président de la CCI de Cognac. Par ce biais, c'est un total de 178 M€ qui sont retombés dans l'économie locale, dont 45 % pour la seule société Garandeau, pour la fourniture des matériaux.

Orchestrer les choses en amont, telle pourrait être une piste pour mieux appréhender les marchés publics. Le fil est ténu car les entreprises non retenues dans ce cadre attaquent facilement les décisions, d'où une certaine frilosité des élus. « C'est sur des chantiers comme les Vauzelles qu'il faut soutenir les entreprises locales. Tout le monde a besoin d'un électricien, d'un plombier ou d'un carreleur. Mais avec les petites affaires, on ne fait que survivre. Ce sont les grosses affaires qui nous permettent de vivre », soulignent de leur côté les entrepreneurs. « Refroidi » par l'histoire du centre aquatique, Pascal Biron confie qu'il a reporté un projet d'extension.

Privées de marchés publics

ÉCONOMIE Des entreprises locales, non retenues pour le chantier du centre aquatique, dénoncent un « manque de volonté » et de soutien de la part des élus

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Le grand chantier des Vauzelles devait apporter une manne d'activité aux entreprises du bassin cognaçais. Mais au jeu cruel de l'appel d'offres, ce sont surtout des sociétés venues d'ailleurs qui ont tiré leur épingle du jeu.

Lors de l'annonce de l'attribution des lots devant le conseil communautaire, en juin 2015, le sujet avait fait des remous. « Environ 40 % des lots vont à des entreprises de Charente et de Charente-Maritime, soit 6 M€ qui vont ainsi profiter à l'économie locale », se félicitait le président de Grand-Cognac, Michel Gourinchas. Mais Richard Ferchaud, élu d'opposition à Cognac, ne décomptait lui que quatre entreprises locales réellement indépendantes, pour 1,6 million sur 13,26 M€ HT. « « J'ai compté. Cela représente seulement 20 000 heures de travail sur les 175 000 de l'ensemble du chantier ! », fustigeait-il.

« Patinage artistique »

Pourquoi les acteurs du bassin restent-ils à la porte des marchés publics ? Sollicité par « Sud Ouest », un groupe d'entreprises resté à la porte du chantier des Vauzelles confie son amertume. Biron (menuiserie et aluminium), Mandon & Fils (carrelage et plâtrerie), DL Thermique, Komorniczack (gros œuvre) et Lacroix Travaux Publics évaluent à « au moins 150 » le nombre d'emplois qu'aurait généré pour elles le chantier du centre aquatique.

Elles ont souvent échoué à une poignée de milliers d'euros près sur des lots allant jusqu'à 4,4 M€ pour le gros œuvre. Mais c'est surtout sur la deuxième composante du choix, le mémoire technique, qu'elles ont perdu la bataille. « Le mémoire technique, on lui fait dire ce que l'on veut. C'est comme au patinage artistique ! », cingle Pascal Biron, patron de l'entreprise du même nom.

La construction d'une piscine implique une certaine technicité. Le cahier des charges fixé par l'architecte parisien a souri a des sociétés aguerries. Les patrons cognaçais que l'entreprise retenue pour le carrelage, basée à Dijon, a mené 18 chantiers en dix ans avec ce même cabinet. Certains acteurs du Cognaçais se sont regroupé pour faire face, sans succès.

Pour les vestiaires de Claude Boué, Jean-Marc Faye, directeur d Komorniczak, relève que son offr était première en prix, « l'adjud cataire », logé à Angoulême, étan seulement cinquième. « Leur mé moire technique était meilleu que le nôtre. Mais est-ce que ç veut dire qu'il y a quatre boîtes qu ne savent pas monter un mé moire ? », interroge-t-il.

La déception est d'autant plu grande que tous attendaient c

« Ailleurs, les élus s'impliquent davantage. Partout, c'est verrouillé, sauf ici »

chantier avec impatience, après avoir vu le projet précédent de pis cine ou celui du cinéma en centre ville abandonnés au dernier mo ment. « Pour moi, cela aurai amené un de travail pour 12 per sonnes en permanence », note Arnaud Lacroux, gérant de DL Thermique. Une commande comme les Vauzelles pouvait représenter 20 à 25 % du chiffre d'affaires d'une année.

Une part en baisse

D'une manière générale, ils constatent que les marchés publics, qui pesaient autrefois 40 % de leur activité, sont tombés à moins de 20 %. Les patrons fustigent un manque de « volonté » de la part des élus cognaçais. Ils citent d'autres territoires, la Vendée, ou l'intercommunalité de Jonzac dirigée par Claude Belot, qui arrivent, selon eux, à mieux couver le potentiel du cru.

« Ailleurs, les élus s'impliquent certainement davantage. Partout, c'est verrouillé, sauf ici », clament-ils. Le comble, pointent-ils, est que certains grands groupes retenus ne manqueront pas de faire gonfler la facture en faisant jouer des « avenants ». Et certains leur proposeront de les faire travailler en sous-traitance, « 20 % moins cher ». « En local, vous avez un service local, avec aussi un suivi après-vente plus facile. On ne s'amuse pas à mentir. Nous sommes redevables des contribuables locaux. »

Les représentants de cinq entreprises du bassin confient leur amertume.

Un recours déposé contre un lot

JUSTICE Mandon & Fils attaque pour « offre non-conforme » et « concurrence déloyale »

Le chantier avance à vue d'œil aux Vauzelles. PHOTO MICHEL AMAT

Le 23 septembre, Mandon & Fils a déposé un recours devant le tribunal administratif, basé sur deux motifs. Un « problème de concurrence déloyale », d'abord. « Parmi les éléments techniques à mettre en œuvre, il y en a un qui est fabriqué par l'entreprise qui a été choisie pour le chantier, un caniveau encastré sur les plages de piscine. Il est protégé par un brevet. Les autres entreprises ont dû s'adresser à elle pour avoir les prix », pointe le gérant, Freddy Mandon.

Deuxième angle d'attaque, un bordereau mentionnant des prix aurait été modifié et présenterait des anomalies. « La jurisprudence est claire là-dessus, c'est non conforme », tranche Freddy Mandon.

Du temps, et de l'argent

Certains de ses collègues se sont également posé la question de tenter d'attaquer les choix en justice. Mais cela reste une procédure lourde, qui coûte de l'argent, après avoir déjà beaucoup dépensé pour se mettre sur les rangs. Un exemple : pour l'un d'eux, le montage du dossier a mobilisé trois personnes pendant un mois.

La réglementation montrée du doigt

« On a sans doute raté quelque chose », dit Michel Gourinchas. PHOTO PH.M.

GRAND-COGNAC Les élus se disent « contrariés » par la situation

Président de Grand-Cognac, Michel Gourinchas ne reste pas insensible au coup de gueule des patrons locaux. « On a sans doute raté quelque chose là-dessus. On va essayer de travailler à ce qui est possible pour les futurs chantiers qui vont s'ouvrir. J'entends ce qu'ils disent, il faut voir comment on y répond », affirme-t-il.

Les services de l'intercommunalité tentent de tempérer les critiques avec un calcul. Sur le total de ses grands chantiers en cours, centre aquatique (14,6 M€) et aménagements (2,1 M€) des Vauzelles, vestiaires (1,4 M€) et stade Claude-Boué (1,9 M€) et hôtel de communauté dans l'ancien bâtiment Martell (1,1 M€), 52 % des marchés sont revenus à des entreprises localisées en Charente et en Charente-Maritime. Tout dépend à quelle limite on fixe le cadre « local ».

« On a négocié avec une entreprise pour qu'il y ait des manœuvres locaux. Ça se fait avec l'Adresse. Il y aura forcément besoin de main-d'œuvre locale », poursuit Michel Gourinchas. Il rappelle le cadre strict imposé par le code des marchés publics. « Ce dont je suis certain, c'est l'honnêteté des membres de la commission d'appel d'offres », insiste-t-il.

La « naïveté » française

Comme lui, Pierre-Yves Briand, maire de Châteaubernard et président de la commission « grands travaux », se dit « contrarié » par la situation. Il regrette que plusieurs entreprises aient échoué à cause de dossiers techniques insuffisants. Mais il déplore aussi que la réglementation ne permette pas d'induire de critère géographique, voire environnemental, avec l'argument du « bilan carbone » qui ferait le jeu des locaux.

« En France, on a un vrai problème avec la réglementation. On est un peu naïf là-dessus. Dans ma carrière à l'Équipement, j'ai vu passer pas mal de marchés. J'ai vu que des pays étrangers n'appliquaient pas la règle européenne aussi rigoureusement que la France », glisse-t-il. Comme lui, Michel Gourinchas plaide pour une évolution faisant plus de place à la « proximité ».

Michel Gourinchas claque la porte du PS

POLITIQUE Le maire de Cognac manifestait son désaccord avec le gouvernement depuis de longs mois. Il a choisi de quitter le parti

JONATHAN GUÉRIN

Pour un spectateur avisé de la vie politique cognaçaise, ce n'est pas franchement une surprise. « Cela fait un certain temps que je mûrissais ma décision. » Michel Gourinchas confie à « Sud Ouest » avoir claqué la porte du PS, après avoir émis de nombreuses critiques depuis quelques mois. « La première raison est que je ne me reconnais plus dans la politique du gouvernement, dévoile-t-il. La déchéance de nationalité, par exemple, ne répond pas au problème du terrorisme. Les propos de Macron ne sont pas passés non plus : on ne peut pas dire que la situation d'un patron est pire que celle d'un salarié. Ce ne sont pas des propos équilibrés que l'on attend d'un responsable de gauche. »

« Si j'étais libéral, je serais adhérent de l'UDI ou du Modem ; pas du PS », affirme Michel Gourinchas. ARCHIVES J. G.

La porte reste ouverte

Celui qui siégeait autrefois avec Ségolène Royal au Conseil régional se dit « toujours socialiste ». Il préfère quitter le parti car Solférino a validé le « tournant libéral » du gouvernement : « Au congrès, les adhérents avaient le choix entre la ligne officielle et celle des frondeurs, qui voulaient infléchir la ligne du gouvernement pour donner une dimension plus sociale. Je soutenais ces derniers et on a fait 30 % des voix. Certains voudraient même changer de nom, comme s'ils avaient honte d'être socialistes… »

Une certaine tristesse pointe chez cet ancien syndicaliste CGT, encarté chez les socialistes depuis vingt ans. « Je fais une pause dans mon adhésion en espérant qu'ils retrouvent la réalité de ce qu'est un parti "socialiste", insiste Michel Gourinchas. Et il y en a d'autres, comme moi, qui sont partis dans les mêmes conditions. » La porte reste donc clairement ouverte pour un éventuel retour. Alors cette prise de distance ne serait-elle pas stratégique, pour s'éloigner des opinions négatives liées au socialisme tel que pratiqué par le président Hollande ou bien préserver son avenir politique ? « Je ne suis pas sûr qu'en me désolidarisant du PS, cela m'apporte quelconque soutien, se défend vivement Michel Gourinchas. Je n'ai pas besoin de ça, je ne suis candidat à rien ! Je suis libre de ma parole en gardant toutes mes convictions. » Pour le maire de Cognac, la rose, ce n'est plus l'important.

Coup de neuf pour le PS

COGNAC La section locale des socialistes lance un nouveau site Internet et un cycle de conférences

« Ça n'est pas facile d'être socialiste sur le terrain en ce moment. » Marianne Reynaud-Jeandidier l'avoue en tant que secrétaire de section du Parti socialiste en pays du cognac : la présidence Hollande souffre d'un certain désamour dans les rangs des militants et des sympathisants. Michel Gourinchas en sait quelque chose, lui qui vient de quitter le parti (lire en page 12).

Pour autant, le PS local ne veut pas lâcher prise. Un nouveau site Internet (1) a été mis en ligne ce week-end « pour avoir une communication digne de ce nom ». Voulu comme « simple et ludique », cet outil a été conçu par les militants eux-mêmes. « Il fallait bien un coup de neuf pour rajeunir l'ancien et rendre nos idées et nos débats accessibles », précise Mme Reynaud-Jeandidier. « Et puis, c'est important de faire participer les militants en dehors des périodes électorales. »

La section, la troisième du département après Gond-Pontouvre et Angoulême, compte des effectifs stables, avec une cinquantaine de membres. Profitant du passage à l'agglomération de très Grand-Cognac, un rapprochement avec Jarnac et Segonzac est évoqué.

Débats semestriels

Mais avant cela, le PS cognaçais lance une série de débats semestriels. « On ne nous entend pas assez, estime Marianne Reynaud-Jeandidier. Nous souhaitons donc créer un débat public et citoyen, au-delà du cadre des sympathisants. »

Ainsi, le couvent des Récollets accueillera mercredi une conférence-débat (2) sur le thème « Qu'est-ce qu'une république laïque ? ». Brigitte Estève-Bellebeau, spécialiste de la citoyenneté, proposera d'en discuter dès 19 h 45.

Jonathan Guérin

(1) www.sectionpaysducognac.com
(2) Entrée libre et gratuite.

Les militants socialistes ont réalisé eux-mêmes cette nouvelle version du site Internet. PHOTO J. G.

L'atelier motricité du RAM est plébiscité par petits et grands. PHOTO S. B.

Bienvenue au RAM

En période scolaire, les petits bouts de chou de 0 à 3 ans et leurs assistantes maternelles forment un petit cocon ludique au centre de loisirs du Pôle enfance, rue de la Commanderie. Les ateliers de motricité y ont la cote : des tapis à perte de vue, des cubes géants. Les enfants sont aux anges et les assistantes maternelles aussi. « On n'a pas tout ce matériel. Les enfants se sociabilisent, c'est une bonne préparation à l'école. On se sent moins isolé et on peut échanger avec les collègues. On peut évoquer toutes nos difficultés administratives. C'est une vraie bouffée d'oxygène. » confient Cécile, Monique, Jennifer et Virginie.

Chemin professionnel

Ces temps de rencontre sont chapeautés par Aurélie Bertorelle dont toutes saluent la gentillesse et la disponibilité. La jeune femme qui consacre 30 % de son temps de travail au RAM, les 70 autres étant réservés au Centre communal d'action sociale (CCAS) essaye de varier les plaisirs : parcours motricité ; des temps d'animation proposés dans les structures voisines (crèche et médiathèque etc.) une fois par mois. « Je souhaite que les assistantes maternelles soient force de propositions à terme », ajoute Aurélie Bertorelle. Sur ce chemin de la professionnalisation de l'accueil individuel, deux soirées à thème ont aussi été organisées (congés payés, nutrition), en parallèle, sans pour autant mobiliser les foules.

Lieu d'information

Le grand absent du RAM demeure aujourd'hui les employeurs. « Les parents le sollicitent très peu alors que le RAM est un lieu d'information sur les droits de l'employeur, des capacités d'accueil sur le secteur », regrette Éric Liaud, adjoint au maire pour les affaires sociales. La communication va être intensifiée. Et lorsqu'on évoque la Communauté d'agglomération, Éric Liaud avance sans surprise : « il est fort probable que la petite enfance devienne communautaire ». Mutualisation des structures, plages horaires étendues, mobilité du personnel… autant de questions en suspens.

Sandra Balian

Histoire et chiffres

La structure a été mise sur pied en 2014 à la demande des assistantes maternelles après une enquête préalable : 80 % des intéressés y avaient répondu favorablement. Depuis janvier 2015, Merpins qui a déjà la crèche en commun depuis 2002 avec Châteaubernard - un syndicat à vocation intercommunal à vocation unique (SIVU) avait été constitué à cet effet - a rejoint le RAM. La CAF est cofinanceur et porte donc un droit de regard sur le projet.

Si en 2014 Châteaubernard comptait 32 assistantes maternelles, elles ne sont plus que 24 aujourd'hui. Une situation qu'Aurélie Bertorelle explique par des changements de cap professionnels, des départs en retraite et des déménagements. Sur les 24 professionnelles de la petite enfance seules 13 viennent au RAM auxquelles s'adjoignent 6 assistantes maternelles de Merpins. Des raisons, la responsable en avance quelques-unes : certaines ne sont pas intéressées, d'autres sont empêchées par le nombre ou l'âge des enfants dont elles ont la garde ; certains parents refusent ; des impossibilités matérielles peuvent venir s'y greffer et il faut peut-être aussi y voir la crainte du jugement extérieur.

Contacter le RAM au 05 45 32 32 51.

CHÂTEAUBERNARD

Permanence du Secours populaire. Permanence assurée tous les vendredis de 14 à 17 heures ainsi que le 2e samedi de chaque mois de 9 à 12 h. Boutique solidaire ouverte à tous (vestiaires, livres…) et aide alimentaire. L'association est installée dans les locaux de l'ancienne crèche, résidence du Hameau des Meuniers, rue Jean-et- Pierre-Bienassis, bâtiment D, entrée A1. Prendre la direction du complexe sportif Jean-Monnet, la résidence est située en face. Pour plus d'infos, contacter Claudine Poncy au 06 80 40 36 87.

L'humoriste Paulo sur scène. Le comité des fêtes remet une trentaine de places en vente pour le spectacle de l'humoriste Paulo, vendredi 19 février, intitulé « À travers champs », à 20 h 30 au Castel. Réservation : 05 45 32 18 91. Tarif : 20 €, placement libre.